

Département du **LOIRET**

Communauté de Communes
de la Beauce Loirétaine

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 16 mai, le Conseil Communautaire de la Beauce Loirétaine dûment convoqué le 1er mars 2024, s'est réuni à la salle polyvalente de Coinces, sous la présidence de Monsieur Thierry BRACQUEMOND, Président.

Conseillers en exercice :.....42

Conseillers présents :.....30

Pouvoir(s) :5

Votants :.....35

Conseillers titulaires présents :

Artenay : JACQUET David, DAUDIN René

Boulay-les-Barres : GUILLON Bertrand

Bucy-le-Roi : GREFFIN Gervais

Cercottes : DUMINIL Marie-Paule, SAVOURE-LEJEUNE Martial (à partir de la délibération n°C2024_56)

Coinces : PAILLET Alban

Chevilly : JOLLIET Hubert, LORCET Dominique, JOVENIAUX Nadine, PELLETIER Claude

Gémigny : CAILLARD Joël

Gidy : BERNABEU Jean-Paul, BUISSON Annick, PERDEREAU Benoit

Huêtre : BRACQUEMOND Thierry

Lion-en-Beauce : MOREAU Damien

Patay : GUISET Eric, VOISIN Patrice (à partir de la délibération n°C2024_55)

Rouvray-Sainte-Croix : BEUCHERIE Elodie

Ruan : LEGRAND Anne-Elodie

Saint Péray la Colombe : PELE Denis

Saint Sigismond : BOISSIERE Isabelle

Sougy : DAVID Eric, LEGRAND Fabienne

Tournoisis : Muriel BATAILLE

Villamblain : CLAVEAU Thierry

Villeneuve-sur-Conie : CISSE Sylvie

Conseillers suppléants présents ayant pris part au vote :

Bucy-Saint-Liphard : REIG Denis suppléant de PINSARD Yves

La Chapelle-Onzerain : RICHER Dominique suppléant de CHASSINE-TOURNE Aline

Conseillers titulaires absents ayant donné pouvoir :

Artenay : CHEVOLOT Laurence donne pouvoir à DAUDIN René

Chevilly : LEGRAND Catherine donne pouvoir à PELLETIER Claude, SEVIN Marc donne pouvoir à LORCET Dominique

Gidy : MERCIER Véronique donne pouvoir à BUISSON Annick

Patay : PINET Odile donne pouvoir à Patrice VOISIN

Conseillers absents :

Artenay : GUDIN Pascal

Bricy : PERDEREAU Louis-Robert

Boulay-les-Barres : BAILLON Olivier

Cercottes : EDRU Pascal

Patay : LAURENT Sophie, BRETON Julien

Trinay : SOUCHET Christophe

Secrétaire de séance : Isabelle BOISSIERE

Numéro de délibération	Objet	Rapporteur	Décision
C2024_53	Désignation d'un secrétaire de séance	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée à unanimité
C2024_54	Construction d'un parc photovoltaïque à Chevilly – avis de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée à unanimité
C2024_55	Projet de béguinage sénior sur la commune de Patay – autorisation de signer un avenant à la convention cadre Petites villes de demain valant Opération de Revitalisation du Territoire	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée à unanimité
C2024_56	Convention de portage entre la ville de Patay et l'EPFLi – avis de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée à unanimité
C2024_57	Convention annuelle ADIL 45/28 – Autorisation de signer la convention	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée à unanimité
C2024_58	Approbation de la déclaration de projet groupe Servier-Gidy emportant mise en compatibilité n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme de l'Habitat de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine	Hubert JOLLIET	Approuvée à unanimité
C2024_59	Contribution au PETR Pays Loire Beauce	Hubert JOLLIET	Approuvée à unanimité
C2024_60	Inscription des projets supra communaux dans le contrat d'engagement départemental	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée à l'unanimité
C2024_61	Convention Initiative Loiret – autorisation de signer la convention	David JACQUET	Approuvée à l'unanimité
C2024_62	Comité local pour l'emploi – désignation d'un représentant	David JACQUET	Approuvée à l'unanimité
C2024_63	Approbation des nouveaux statuts du Syndicat Mixte d'Adduction en eau Potable de la Région Huisseau Gémigny	Fabienne LEGRAND	Approuvée à l'unanimité
C2024_64	Convention de prestation pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères avec la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire - autorisation de signer la convention	Patrice VOISIN	Approuvée à l'unanimité
C2024_65	Modification des taux d'imposition TeOM SIRTOMRA	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée à l'unanimité
C2024_66	Convention avec le BRGM – Autorisation de signer la convention	Fabienne LEGRAND	Approuvée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
A Sougy, le 21 mai 2024

Le Président,
Thierry BRACQUEMOND



Publicité par voie d'affichage, publication ou notification le 21 mai 2024

Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans – sis 28 rue de la Bretonnerie 45057 ORLEANS cedex 1 – dans le délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates précédentes. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.